VILLE DE
SHAWINIGAN

AVIS PUBLIC

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028-2029-2030

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes,* **AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Shawinigan, que le conseil de la Ville de Shawinigan adoptera le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **lundi 25 août 2025, à compter de 16 heures**, à l'hôtel de ville de Shawinigan, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme quinquennal d'immobilisations.

Donné à Shawinigan, ce 15 août 2025

Me Steve St-Arnaud
Greffier adjoint